SYNDICAT CGT LHL

Hôtel de Ville de Lille - 3ème pavillon - Entresol

Tél. Fax : 03 20 49 51 45

mail : cgtmairielille@gmail.com

web : www.cgt-villedelille.com

11 décembre 2019

Stoppons le projet de régression sociale

Non au système universel par points !!!

Au nom de « l'équité » personne ne sera épargné, actifs comme retraités toutes et tous perdants !!!

Le Premier ministre, Édouard Philippe, a annoncé le contenu du projet de réforme des retraites.

Le gouvernement a décidé de rester sourd à la colère des travailleurs et travailleuses en lutte et de passer en force. Plusieurs mobilisations sont prévues dès aujourd'hui.

Le Premier ministre a confirmé les propositions du rapport Delevoye :

- **report de l'âge à la retraite à 64 ans ;**
- **principe de la retraite à point ;**
- **1 000 euros minimum, mais seulement en cas de carrière complète.**

Cela dans un contexte où 6 millions de retraitables sont attendus d'ici 2042, avec comme variable d'ajustement la valeur du point et donc la baisse du niveau des pensions. Le gouvernement n'hésite pas à tenter la division des salarié.es, y compris dans la même entreprise et la même profession. Pour les jeunes qui entreront sur le marché du travail à partir de 2022, la réforme leur sera appliquée intégralement. Pour les travailleurs et travailleuses nés avant 1975, la réforme ne leur sera pas applicable tandis que celles et ceux nés à partir de 75 verront leur retraite calculée sur deux régimes : **le taux plein pour la carrière effectuée avant 2025** et **la retraite à point pour la carrière effectuée après cette date butoir**.

Par ailleurs, le gouvernement confirme la suppression des 42 régimes spéciaux et particuliers tout en précisant que certains secteurs bénéficieraient d'un traitement adapté. Des mesures dérogatoires sur l'âge de départ pour les métiers « régaliens » et dangereux seraient ainsi prévues.

Les autres métiers seront intégrés au régime universel.

PDF Pro Evaluation

Toutes et tous massivement rassemblé.es

ce mardi 17/12/2019

à la GRANDE manifestation régionale et Interprofessionnelle

dès 14h30 à Lille - Porte de Paris

Les **points acquis pendant la vie des personnels ne garantiront pas des pensions suffisantes** !!!

Pour rappel : Index du seuil de pauvreté à 1024 €

CATÉGORIE C	CATÉGORIE B	CATÉGORIE A
(Indice 381)	*(Indice 416)*	*(Indice 591)*
Pension du régime des fonctionnaires :	Pension du régime des fonctionnaires	Pension du régime des fonctionnaires
1323 €	**1444 €**	**2052 €**
Pension du régime par points Macron	Pension du régime par points Macron	Pension du régime par points Macron
907 €	**1015 €**	**1450 €**

Pour la CGT, il faut au contraire préserver et améliorer notre modèle social, pour gagner de meilleures retraites, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales :

- **Exigeons ensemble des droits garantissant dans tous les secteurs la possibilité d'un départ dès 60 ans,**
- **Exigeons une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.**
- **Exigeons la reconnaissance de la pénibilité au travail, cette dernière ne devant pas être une fatalité**
- **L'aménagement des fins de carrières avec un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.**
- **Exigeons la prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation, d'apprentissage et de recherche du 1er emploi.**

Le gouvernement doit entendre que nous sommes déterminés et décidés à ancrer ce mouvement dans la durée !!!

PDF Pro Evaluation